Belfius Financing Company (LU)

NOK 07/2017 - 07/2022

Niveau de risque

Belfius Way

0 1 **2** 3 4 5 6

DYNAMIQUE

Obligation à taux fixe en devise étrangère

Juin 2017

Vous êtes à la recherche d'un investissement...

- qui donne droit à un remboursement de 100% du capital investi en NOK (la couronne norvégienne) à l'échéance finale (avant frais), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant (voir «Risques» à la page 3)

- qui vous offre un coupon fixe annuel brut de 1,75% en NOK (avant perception du précompte mobilier – voir Fiscalité à la page 3)

- d'une durée fixe de 5 ans

Mais…

- sans rendement préalablement connu en EUR. Si vous convertissez le capital investi en EUR à l'échéance finale, il existe une possibilité de perte de capital en cas d'évolution négative du cours EUR/NOK

Type de produit

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à payer certains montants (les intérêts) et à rembourser 100% du capital investi en NOK à l'échéance finale (avant frais) à savoir 10.000 NOK par coupure investie. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi en tout ou en partie.
Les risques liés à ce produit figurent à la page 3.

Belfius Banque vous propose: Belfius Financing Company (LU) NOK 07/2017 - 07/2022

Caractéristiques principales

Durée: 5 ans (du 07-07-2017 au 07-07-2022).

Rendement actuariel brut: 1,54% en NOK. Le taux de change EUR/NOK peut fluctuer. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 101% et est calculé avant perception du précompte mobilier (rendement actuariel net: 1,02% en NOK, après prélèvement du précompte mobilier de 30%).

L'obligation Belfius Financing Company (LU) NOK 07/2017 - 07/2022 vous donne droit à un coupon annuel brut en NOK de 1,75% (avant perception du précompte mobilier).

À l'échéance finale, vous avez droit au remboursement total du capital investi en NOK (avant frais), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

Une émission libellée en NOK offre une possibilité de diversification pour l'investisseur compte tenu de l'avantage de taux par rapport à une émission comparable en EUR.

Si, à l'échéance finale, vous ne souhaitez pas réinvestir en NOK mais plutôt convertir votre capital en EUR, ce montant libellé en EUR peut être inférieur ou supérieur à votre mise de départ à cause du risque de change.

Ce risque joue également si vous convertissez les coupons annuels en EUR et implique qu'après conversion, le montant de ce coupon en EUR peut varier d'une année à l'autre.

Infos économiques sur la Norvège et la couronne norvégienne

En 2016 et début de cette année, la hausse des cours pétroliers a permis à la couronne norvégienne de se redresser. Les exportations de pétrole et de gaz sont en effet essentielles à l'économie norvégienne.

Cependant, au cours des dernières semaines, le prix du pétrole a connu beaucoup de fluctuations. La NOK a été sous pression et a reculé face à l'euro, qui a quant à lui retrouvé des couleurs suite aux résultats des élections présidentielles françaises.

En raison d'une inflation relativement élevée (2,2% en avril 2017[1]), la Norges Bank n'a pas procédé à de nouvelle baisse de son taux directeur depuis mars 2016, ce qui continue de soutenir les taux norvégiens.

PRO

- les fondamentaux économiques sont sains et la Norvège présente toujours un rating AAA incontesté
- finances publiques saines (la dette ne représente que 31,7% du PIB, surplus de la balance courante[1])
- revenus pétroliers et gaziers importants
- le pays possède un fonds de réserve qui a une valeur de près de 850,26 mia EUR[2] au 07-06-2017

CONTRE

- coûts salariaux et inflation élevés (2,2% en avril 2017[1])
- endettement élevé des ménages (186% des revenus disponibles[1])
- l'économie est sensible à l'évolution des prix du gaz et du pétrole
- En comparaison avec les grandes devises que sont l'USD et le YEN, le volume traité quotidiennement en NOK est plutôt limité : en cas de nervosité des marchés, cela peut influencer négativement le cours des obligations émises dans cette devise

Sources:
[1] *www.tradingeconomics.com*
[2] *www.nbim.no/no/*

Source: Belfius Banque – Investment Strategy – Juin 2017
Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.

Belfius Banque & Assurances

À quoi pouvez-vous vous attendre en cas de vente avant l'échéance finale?

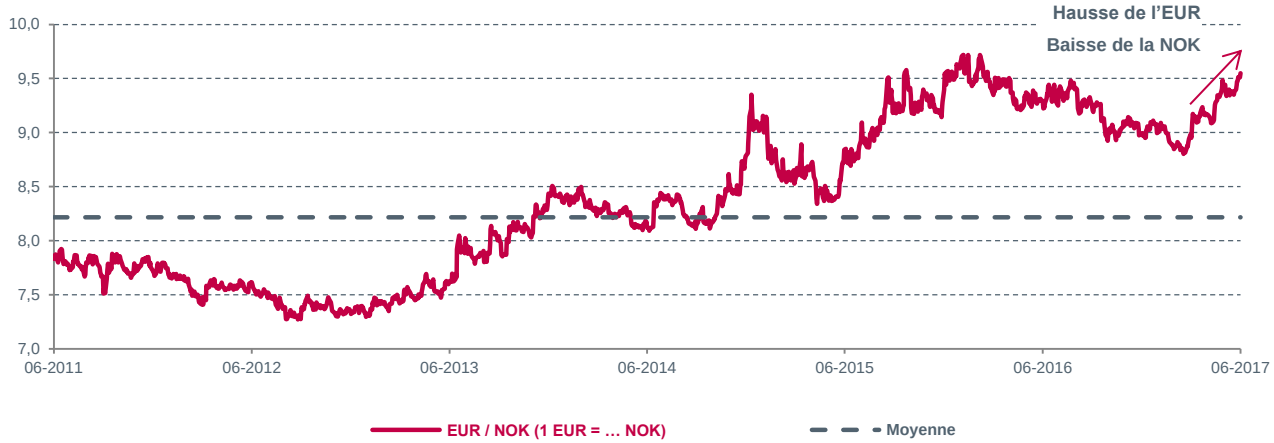
Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital.

Pour plus d'informations, voir rubriques «Vente avant l'échéance finale» et «Risques» (spécifiquement les parties concernant le «risque de liquidité» et le «risque de fluctuation du prix de l'obligation») à la page 3. Le cas échéant, des taxes (TOB, voir page 3) et des frais de courtage de maximum 0,60% seront comptabilisés (cf. rubrique «Frais à charge de l'investisseur» à la page 3).

Évolution du cours de change EUR/NOK au cours des 5 dernières années (cours de change au 06-06-2017: 1 EUR = 9,549 NOK).

Le 6 juin 2017, 1 EUR valait 9,549 NOK. À ce cours, vous deviez payer 1.047,24 EUR pour 1 coupure de 10.000 NOK, avant frais. Si, à l'échéance finale, la NOK baisse de 10% par rapport à l'EUR (cours de 1 EUR = 10,610 NOK, vous devez donc payer plus de NOK pour recevoir 1 EUR), vous ne recevrez que 942,52 EUR pour votre coupure de 10.000 NOK. De cette manière, vous aurez réalisé une moins-value sur la devise.

À l'inverse, vous réalisez une plus-value sur la devise. Vous toucherez 1.151,97 EUR pour votre coupure de 10.000 NOK, si la valeur de la NOK augmente de 10% par rapport à l'EUR (cours de 1 EUR = 8,681 NOK, vous devez donc payer moins de NOK pour recevoir 1 EUR).



Source: Factset. Les performances passées ne présument en rien des performances futures. Vous pouvez suivre l'évolution de ce cours de change via la presse financière.

Belfius Financing Company (LU) NOK 07/2017 - 07/2022

Obligation à taux fixe en devise étrangère – Juin 2017 ISIN: BE6295659682

SOUSCRIPTION

Période de souscription: du 12-06-2017 au 02-07-2017 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).

Date de paiement: le 07-07-2017. Le cours de change (conversion de l'EUR vers la NOK) est fixé 2 jours ouvrables avant la date de paiement. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission, en fonction des conditions de marché, jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Émetteur: Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.

Garant: Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A2, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur *belfius.be.* Les avis de ratings sont à consulter sur *belfius.com.*

Durée: 5 ans, du 07-07-2017 au 07-07-2022

Prix d'émission: 101%; coupures de 10.000 NOK. Le prix d'émission englobe une commission de placement de 1% à charge de l'investisseur.

Prix de remboursement à l'échéance finale: par coupure de 10.000 NOK, l'investisseur a droit à un prix de remboursement de 10.000 NOK, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant. Si l'investisseur ne dispose pas d'un compte en NOK, le remboursement en EUR se fera au cours de clôture du dernier jour bancaire ouvrable qui précède l'échéance.

Montant de l'émission: montant maximum de l'émission 75.000.000 NOK; pas de montant minimum.

Coupons: coupons bruts annuels de 1,75% en NOK payables le 7 juillet (ou le premier jour bancaire ouvrable suivant) des années 2018 à 2022 inclus.

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement: le prix d'émission englobe une commission de placement de 1% à charge de l'investisseur.

Vente avant l'échéance finale: des frais de courtage maximum à hauteur de 0,60% sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque (voir «risque de liquidité» sous la rubrique «Risques»).

FISCALITÉ

En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge) est comme suit:

- précompte mobilier libératoire: 30% sur les coupons
- en cas de vente ou achat avant l'échéance:

i) précompte mobilier libératoire de 30% sur les intérêts courus à charge du vendeur; l'acheteur recevra en liquide un montant équivalent à titre de bonification (cf. système de liquidation X/N) ;

ii) taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,09% (max. 1.300 EUR) en cas d'achat ou de vente; lors de la période de souscription et à l'échéance finale, pas de TOB.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Ces obligations sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

PROSPECTUS

Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 27-09-2016 (le Notes Issuance Programme) et des suppléments du 06-03-2017 et du 19-04-2017, approuvés par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 09-06-2017) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur *belfius.be*).

SERVICE PLAINTES

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles; ou via email à claims@belfius.be. Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à *negotiationclaims@belfius.be.* Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (*ombudsfin.be*).



Ce produit est destiné à la partie dynamique du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et, notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

Dans le cas où la banque prend l'initiative de proposer le produit, elle devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur *belfius.be/approcheinvestissements.*

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument (notamment une familiarisation avec les cours de change).

RISQUES

Description des risques – les obligations comportent entre autres les risques suivants

- un **risque de crédit**: en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque que votre capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons annuels ne soient pas payés. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, les obligations pourraient être annulées, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit «Bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et les intérêts.
- un **risque de change**: cette obligation est émise en NOK. Cela signifie que l'investisseur pourrait, à l'échéance finale, recevoir un montant en NOK qui, s'il est converti en EUR, pourrait s'avérer inférieur au capital initialement investi en EUR. Le risque de change existe également lors de la conversion des coupons en EUR. Le risque de change est plus important pour les investisseurs qui n'ont pas de compte en NOK et pour lesquels le paiement des coupons et le remboursement du capital se fait automatiquement en EUR.
- un **risque de liquidité**: cette obligation ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix de l'obligation») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir « Caractéristiques détaillées »). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de Bourse).
- un **risque de fluctuation du prix de l'obligation (risque de marché)**: le prix de cette obligation fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur *belfius.be/risques-investissements.*

Niveau de risque Belfius Way

2 sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque « Belfius Way » pour des obligations. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants : la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit, le risque de change et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur *belfius.be/risques-investissements.* Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

Conditions valables au 12-06-2017 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.
Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **12-06-2017 au 02-07-2017 inclus** avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre **agence Belfius Banque** ou via **Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro 02.222.12.01 ou via « Contact » sur le site *belfius.be*.